

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre 1, an der Gaass L-9150 Eschdorf www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre porte à la connaissance du public qu'en sa séance du 25 septembre 2020 le conseil communal a approuvé le projet de morcellement suivant:

parcelle à Merscheid, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section HE de Merscheid, sous le numéro 559/1709, lieu-dit « Haaptstrooss », place, en sept lots distincts en vue de leur construction, tel que ce projet a été présenté par l'entreprise Construction N. Maréchal de Kehlen pour le compte des époux Lucien et Liliane Eicher-Weber de Merscheid

La délibération afférente et le plan de morcellement peuvent être consultés par le public au secrétariat communal à Eschdorf, an der Gaass 1, pendant les heures de bureau.

Eschdorf, le 5 octobre 2020 Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

le Secrétaire,





